



Patrimoine : une loi dans les tuyaux ?

Patrimoine : une loi dans les tuyaux ? Un projet de loi relatif à la préservation et la mise en valeur du patrimoine national culturel serait en cours d'élaboration actuellement. Plus concrètement, il s'agirait de créer un registre national ainsi qu'une commission nationale chargée du patrimoine culturel à caractère consultatif censée donner son avis sur les programmes et les projets relatifs à la protection et restauration du patrimoine. Cette commission pourrait également délivrer les autorisations de recherches archéologiques. C'est du moins ce qu'a annoncé Youssef Khyara, responsable au sein du ministère de la Culture, à l'occasion d'un atelier de « sensibilisation sur le trafic illicite des biens culturels », organisé jeudi dernier à Errachidia. Une ville qui vit notamment grâce au business des fossiles, bien souvent pillés avant d'être revendus dans les souks ou envoyés dans des musées à l'étranger. Ce n'est pas tout, ce projet de loi pourrait également prévoir la mise en place d'une police chargée de la protection du patrimoine culturel en plus de sanctions plus lourdes à l'encontre des contrevenants en matière de recherches archéologiques et des personnes responsables de vols de pièces archéologiques et de dégradation des sites historiques. Source web par zamane